

**HST 412 – Cinéma et histoire
(3 crédits)
Préalable : 24 crédits en histoire
Hiver 2023**

Responsable : Stéphanie Lanthier
Téléphone : 819 821-8000 poste 63180
Disponibilité : sur rendez-vous

Bureau : E5-3123
Courriel : Stephanie.Lanthier@USherbrooke.ca

PLAN DE COURS

« L'intervention des représentations dans l'histoire des sociétés est loin d'être anecdotique : le sentiment qu'éprouvent les individus et les groupes de leurs positions respectives et les conduites que dictent ces sentiments, ne sont pas immédiatement déterminées par la réalité de leur condition économique mais par l'image qu'ils s'en font, laquelle n'est jamais fidèle mais toujours infléchie par le jeu d'un ensemble complexe de représentations mentales. Ainsi, le cinéma contribue-t-il, en quelque sorte, à l'invention d'un réel imaginaire ».

Patrick Mougenet et Georges Duby

OBJECTIF

Saisir l'histoire politique, socioéconomique et culturelle d'une société et comprendre son évolution à travers sa production cinématographique.

CONTENU

Introduction théorique : le cinéma mode d'expression; les rapports cinéma et histoire. Projections cinématographiques particulièrement révélatrices de la société étudiée et de la période couverte.

Objectifs spécifiques

Dans ce cours, l'étudiante et l'étudiant sera en mesure de :

S'initier à l'analyse historique à partir du cinéma comme modèle et lieu des représentations identitaires; étudier la société québécoise des années 1930-2000 sous l'angle de l'image et du discours construits sur le mode d'un récit collectif; réfléchir à la construction des figures identitaires comme l'allégorie d'un réel imaginaire; approfondir l'histoire liée aux rapports cinéma et histoire et analyser des œuvres cinématographiques tout en examinant les liens avec le contexte historique de leur création.

Contenu spécifique

Ce cours propose un survol de l'histoire du cinéma au Québec. Nous nous intéresserons aux théories des rapports cinéma, histoire et société, tout particulièrement, aux relations entre le cinéma et les constructions identitaires, le cinéma et les rapports sociaux de genre et le cinéma et la question nationale. Ce cours entend donc être un lieu qui s'intéresse au phénomène cinématographique comme discours d'un récit collectif. Exposé magistral. Projection d'extraits de film à tous les cours. Lectures obligatoires. Discussions. Colloque Cinéma et histoire.

CALENDRIER DU COURS

Semaine du 9 janvier	Présentation du plan de cours. Introduction. Les rapports cinéma et histoire : approches et théories. https://nouvellesvues.org/ https://www.onf.ca/films/
Semaine du 16 janvier	Les rapports cinéma et histoire (suite) : approches, théories et historiographies Lecture : Christian POIRIER, « Le cinéma québécois et la question identitaire. La confrontation entre les récits de l'empêchement et de l'enchantement », <i>Recherches sociographiques</i> , vol. 45, 1, 2004, p.11-38 https://www.erudit.org/fr/revues/rs/2004-v45-n1-rs776/009233ar/ Présentation de Jean-Claude Labrecque.
Semaine du 23 janvier	Le territoire de l'identité(s). Les premiers cinéastes du documentaire: Les abbés Proulx et Tessier Lecture : Pierre-André SAVARD, <i>Les régions du Québec au grand écran : discours cinématographique et représentation chez les prêtres-cinéastes, 1930-1960</i> , mémoire, histoire, UQAR, 2016, chapitre 4, p.1-34. http://semaphore.uqar.ca/1263/1/Pierre-Andre_Savard_novembre2016.pdf Présentation de Gilles Carle
Semaine du 30 janvier	L'aventure du cinéma direct : La parole, la mise en scène du « Nous » et d'un vécu Lecture : Alexandre Jacques, « La mémoire révélée. Filmer les fissures de l'histoire : la perspective historiographique du cinéma direct au Québec», dans <i>La mémoire inventée</i> , sous la direction de Sylvie Boyer, Caroline Désy et Simon Harel, Montréal, Cahiers du CELAT à l'UQAM, 2003, p. 137-170. https://www.yumpu.com/fr/document/view/17557291/la-memoire-revelee-filmer-les-fissures-de-lhistoire-uqam Présentation de Michel Brault et Pierre Perrault
Semaine du 6 février	Le cinéma politique. Partie 1. L'obsession nationale : la figure du soumis, le Canadien Français et celle de l'Autre (s). <i>Le chat dans le sac, Un pays sans bon sens, Les Ordres. La Vie rêvée. *Invité : Yanick Pinard</i> viendra nous entretenir de la criminalité dans le cinéma québécois
Semaine du 13 février	Le cinéma politique. Partie 2. L'obsession nationale : le désenchantement des années 1980-1990. <i>Elvis Gratton, Le confort et l'indifférence, Pea Soup</i> . Lecture : Céline Philippe, <i>Elvis Gratton : mythe et microcosme</i> , maîtrise, département de français, Université d'Ottawa, 2011, chapitre 2 : création d'une figure du Québécois « colonisé », p.43-74. https://ruor.uottawa.ca/bitstream/10393/20240/1/Philippe_Celine_2011_these.pdf Présentation de Pierre Falardeau et Denys Arcand
Semaine du 20 février	Conférence de Pre Martine Pelletier du Département de communication, UdeS. « Le cinéma chez Robert Lepage : Construire du sens en passant par le personnel pour atteindre l'universel »
Semaine du 27 février	Semaine de relâche
Semaine du 6 mars	Activité : Colloque Cinéma et histoire
Semaine du 13 mars	Activité : Colloque Cinéma et histoire
Période d'évaluation des enseignements : du 19 mars au 8 avril 2023 N'oubliez pas de remplir le ou les questionnaires d'évaluation en ligne accessibles à l'adresse suivante : https://www.usherbrooke.ca/evaluation-enseignement/	
Semaine du 20 mars	L'identité autochtone. Du stéréotype à l'affirmation : Les exemples du <i>festin des morts</i> , la Crise d'Oka et le cinéma politique d'Alanis Obomsawin Lecture : Karine Bertrand, « Auto-histoires et représentations communautaires dans le cinéma des femmes autochtones », <i>Canadian Journal of Film Studies</i> ,

	Volume 29 Issue 1, Spring / Printemps 2020, pp. 69-89. https://utpjournals.press/doi/abs/10.3138/cjfs.29.1.04 Présentation d'Alanis Obomsawin
Semaine du 27 mars	La famille. Entre éclatement(s) et recherche identitaire : les représentations de l'enfant et du père à travers <i>La Petite Aurore</i> , <i>l'enfant martyr</i> , <i>Le matou</i> , <i>Les bons débarras</i> , <i>Gaz Bar Blues</i> , <i>C.R.A.Z.Y</i> Lecture : Lori SAINT-MARTIN, « Figures du père dans le cinéma québécois contemporain », <i>Tangence</i> , Numéro 91, automne, 2009, p. 95–109 https://www.erudit.org/fr/revues/tce/2009-n91-tce3949/044812ar/ Présentation de Paule Baillargeon et de Mireille Dansereau
Semaine du 3 avril	Les femmes dans le cinéma : corps sexué, stéréotypes et absence remarquée Lecture : Ann-Julie Pageau, <i>Mère au foyer, maîtresse dépravée, femme frigide : Étude des différents stéréotypes féminins du cinéma québécois populaire</i> , Mémoire, Lettres, UQAC/UQTR, 2022, p.88-107. https://constellation.uqac.ca/id/eprint/8389/ Présentation d'Anne-Claire Poirier
Semaine du 10 avril	Congé de Pâques
Semaine du 17 avril	Examen final (à distance)
Semaine du 24 avril	Remise du travail d'analyse

MÉTHODOLOGIE

Exposé magistral ponctué de nombreux extraits filmiques. Ateliers à chaque fin de cours autour d'un texte préalablement lu. Conférence. Colloque (présentations orales/équipes).

DOCUMENTS OBLIGATOIRES

Aucun livre à acheter. À chaque semaine, un article devra être lu. Ces articles sont disponibles de façon électronique.

ÉVALUATION

Colloque cinéma et histoire (équipe)	6 et 13 mars	15%
Examen final	17 avril	40%
Travail d'analyse	24 avril	35%
Participation active	Présence, lectures, discussions, ateliers	10%

Pour la remise des évaluations de manière électronique, il est de la responsabilité des étudiants et étudiantes de s'assurer qu'ils ou elles téléversent le bon fichier.

Mesures d'accommodement pour les examens :

Vous devez présenter la lettre du Programme d'intégration de l'Université de Sherbrooke – lettre qui fait état des mesures d'accommodement recommandées pour vous – à chacun de vos enseignants et enseignantes **le plus tôt possible en début de trimestre** si vous souhaitez vous prévaloir des mesures qui y sont proposées. Nous ne pouvons garantir l'application des mesures pour toute lettre d'intégration présentée tardivement en cours de trimestre. Pour obtenir cette lettre, veuillez contacter le personnel du Programme d'intégration, situé au Pavillon Georges-Cabana, local B1-1012, téléphone : 819 821-7997, téléphone sans frais : 1 800 267-8337, poste 67997, courriel : prog.integration@USherbrooke.ca

Considérations sur l'évaluation :

35% Travail d'analyse (analyse de 10 à 12 pages, cadre méthodologique (problématique et hypothèse), cadre conceptuel (rapports cinéma/histoire/nation/représentations identitaires), contexte historique, argumentation. *Vous devez faire cette analyse à partir d'un film de fiction.

Critères d'évaluation

Qualité de l'analyse

Problématique et hypothèse	8 points
Contexte historique	6 points
Structure de l'argumentation (clarté et enchaînements)	6 points
Rapports cinéma et histoire	4 points
Recherche (Capacité à appuyer son argumentation par des auteures)	6 points
Synthèse	4 points
Titre	1 point

40% Examen final (type maison)

Examen type synthèse : Trois questions à long développement seront proposées sous la forme d'un examen de type synthèse (vous devrez choisir une seule question). Cet examen portera sur l'ensemble de la matière couverte y compris les lectures et le colloque.

15% Colloque Cinéma et histoire (exposé de 15 min. avec extraits filmiques). *Ce colloque vise la rencontre avec le film documentaire au Québec et ses rapports avec l'histoire. En classe, les étudiantes et étudiants devront choisir un long métrage documentaire portant sur la question de leur choix. Ce travail s'effectue en équipe (3 à 4 personnes). Lors du colloque, chaque équipe présente sous la forme d'une conférence (max. 15 min.), l'œuvre choisie et son contexte de production. Au sein de l'équipe, plus d'une personne pourra s'incarner conférencier-ère. *S'il y a lieu, la responsable du cours se garde le droit de composer les équipes.

Conférence (présentation orale)

Aisance, sérieux, clarté	3 points
Originalité de la présentation	2 points
Rapports cinéma et histoire	3 points
Présentation du cinéaste/de la cinéaste	2 points
Présentation de l'œuvre	2 points
Présentation du contexte de production (contexte historique)	3 points

Participation active au cours (10%)

Évaluation de l'enseignante et évaluation de la part des étudiantes et étudiants à partir des apprentissages collaboratifs (évaluation par les pairs). L'agir professionnel sera évalué : esprit d'équipe, respect envers ses pairs et les partenaires.

* Le plan de cours peut être sujet à des modifications.

* À chaque évaluation écrite (analyse et examens) un maximum de 15 % sera enlevé pour les fautes d'orthographe ou de grammaire. Toutes les évaluations sont à double interligne.

BIBLIOGRAPHIE

La bibliographie sera disponible sur la plate-forme Moodle.

Les étudiants et étudiantes pourront trouver les informations relatives à la présentation des références infrapaginales et bibliographies à l'adresse suivante :

<https://www.usherbrooke.ca/histoire/etudes/documents-officiels#acc-16704-1961>

PLAGIAT ET AUTRES DÉLITS

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail sur l'intégrité académique de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du *Règlement des études*, plus particulièrement la section 9 portant sur les règles relatives à la discipline, que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire : <https://www.usherbrooke.ca/registraire/droits-et-responsabilites/reglement-des-etudes/>.

Vous êtes également invités à visiter la page Internet portant sur l'Intégrité intellectuelle : [Intégrité intellectuelle- Étudiants - Université de Sherbrooke \(usherbrooke.ca\)](#) et à participer au Quiz antiplagiat : [Anti-plagiat - Service de soutien à la formation - Université de Sherbrooke \(usherbrooke.ca\)](#).

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manœuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire.

BARÈME DE NOTATION

NOTE CHIFFRÉE	LETTRE	POINT	NIVEAU
90 % et plus 85 % - 89 % 82 % - 84 %	A+ A A-	4,3 4,0 3,7	Excellent
78 % - 81 % 75 % - 77 % 72 % - 74 %	B+ B B-	3,3 3,0 2,7	Très bien
68 % - 71 % 65 % - 67 % 62 % - 64 %	C+ C C-	2,3 2,0 1,7	Bien
58 % - 61 % 55 % - 57 %	D+ D	1,3 1,0	Passable
54 % et moins	E	0,0	Échec

L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées. À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

Extrait du Règlement des études (Règlement 2575-009)

9.4.1 DÉLITS RELATIFS AUX ÉTUDES

Un délit relatif aux études désigne tout acte trompeur ou toute tentative de commettre un tel acte, quant au rendement scolaire ou une exigence relative à une activité pédagogique, à un programme ou à un parcours libre.

Sont notamment considérés comme un délit relatif aux études les faits suivants :

- a) commettre un plagiat, soit faire passer ou tenter de faire passer pour sien, dans une production évaluée, le travail d'une autre personne ou des passages ou des idées tirés de l'œuvre d'autrui (ce qui inclut notamment le fait de ne pas indiquer la source d'une production, d'un passage ou d'une idée tirée de l'œuvre d'autrui);
 - b) commettre un autoplagiat, soit soumettre, sans autorisation préalable, une même production, en tout ou en partie, à plus d'une activité pédagogique ou dans une même activité pédagogique (notamment en cas de reprise);
 - c) usurper l'identité d'une autre personne ou procéder à une substitution de personne lors d'une production évaluée ou de toute autre prestation obligatoire;
 - d) fournir ou obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour une production faisant l'objet d'une évaluation;
 - e) obtenir par vol ou toute autre manœuvre frauduleuse, posséder ou utiliser du matériel de toute forme (incluant le numérique) non autorisé avant ou pendant une production faisant l'objet d'une évaluation;
 - f) copier, contrefaire ou falsifier un document pour l'évaluation d'une activité pédagogique;
- [...]

Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
- reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire;
- utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources;
- résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source;
- traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets ;
- utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord);
- acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien;
- utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplagiat).

Autrement dit : mentionnez vos sources
